



Gérer - PROGRAMME

L'impact de la loi de finance 2025 sur votre activité

Code : PR5946610566

Modalités

Durée :

2.00 heures soit jour(s).

Intervenant :

Jerôme Lorblanchet - Expert-comptable

Profils des apprenants :

- Dirigeants TPE, artisans, commerçants, leurs collaborateurs adhérents ou pas au CGAMP

Prérequis :

- Aucun

Effectif :

- Minimal : false
- Maximal : false

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 20.00 HT - 24.00 TTC
- Non Adhérent : 20.00 HT - 24.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 8 novembre 2024



Gérer - PROGRAMME

L'impact de la loi de finance 2025 sur votre activité

Description du programme

Objectifs pédagogiques

- Connaître les nouveautés de la loi de finance rectificative
- Identifier leurs impacts dans votre activité
- Evaluer les changements à réaliser le cas échéant

Contenu de la formation

- Présentations des principales nouveautés.
- Explications et impacts possibles sur l'activité des dirigeants présents.

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Ppt

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 8 novembre 2024



Gérer - PROGRAMME

L'impact de la loi de finance 2025 sur votre activité

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des exemples pratiques. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle – Questionnaire stagiaire

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction

Accessibilité :

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sylvie BLEY, à s.bley@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 8 novembre 2024